

"L'histoire de l'immigration en France est notre histoire à tous"

Lundi 15 décembre 2015, le président François Hollande a inauguré le Musée national de l'histoire de l'immigration, établissement qui est le seul musée national à n'avoir jamais été officiellement inauguré depuis son ouverture, il y a 7 ans. Comme si cette part de l'identité française ne pouvait être assumée, alors que l'histoire de France nous enseigne cette vérité : la France est le plus vieux pays d'immigration d'Europe et les Français doivent en être fiers.

Cette visite est également pour le président de la République l'occasion de dire ce qu'est la France dans sa diversité, d'exprimer la reconnaissance de la France à l'égard des immigrés qui l'ont construite et de parler de l'immigration de demain.

L'immigration en chiffres

La question migratoire ne doit pas être vue avec crainte et ne doit pas être pensée en des termes uniquement économiques ou identitaires. Le droit pour chaque individu à émigrer et à être accueilli est un droit de l'Homme inaliénable. Il est donc important de se fonder sur des constats justes et objectifs :

- la proportion d'immigrés dans la population française est d'environ 8,5%, ce qui est stable depuis les années 70. Cela représente environ 5 millions de personnes. La population immigrée est de plus en plus féminisée, les immigrés viennent de pays plus lointains et sont souvent très diplômés ;
- en remontant sur 3 générations, un Français sur quatre compte dans sa famille un ancêtre d'origine étrangère. Aussi, la France est le pays comptant le plus de mariages mixtes ;
- la France accueille, depuis 10 ans, environ 200 000 immigrés par an, soit la proportion la plus faible d'Europe, rapportée au total de la population. Parmi eux, environ 90 000 viennent pour vivre avec leur famille. 60 000 sont en France en tant qu'étudiants. Les autres viennent en tant que demandeurs d'asile ou migrants économiques.

Les immigrés ont fait l'Histoire de France

La vocation de ce musée national est de montrer l'histoire de l'immigration et de rappeler que l'intégration n'est pas un concept abstrait. C'est la fraternité en actes. L'histoire de l'immigration, c'est l'histoire de la République. Dès 1793, les révolutionnaires affirmaient dans leur constitution que la France "donne asile aux étrangers bannis de leur patrie". C'est en vertu de ce principe que la France a ouvert ses frontières à ceux qui cherchaient une vie meilleure. Par leur travail, par leur talent, par leur engagement, les immigrés ont contribué à l'enrichissement de notre culture, à notre démocratie et à notre développement économique.

Il n'y aurait pas eu de révolution industrielle en France sans l'apport des populations des pays voisins comme la Belgique et l'Italie. Il n'y aurait pas eu de redressement après la Première Guerre Mondiale sans l'arrivée d'Européens de l'Est, notamment Polonais, Russes et Arméniens. Il n'y aurait pas eu les Trente Glorieuses et la France ne serait plus une des principales puissances politique et économique dans le monde sans l'apport des personnes immigrées d'Afrique du Nord, de la péninsule ibérique, arrivées dans les années 60.

La France aurait-elle été libérée sans l'apport de l'armée d'Afrique qui a formé le cœur de la Première Armée du maréchal de Lattre de Tassigny et l'action du guinéen Addi Bâ, du polonais Marcel Rayman ou encore de l'arménien Missak Manouchian au sein de la résistance intérieure ?

La culture française serait-elle aussi riche et influente sans Aznavour, Gainsbourg, Zola, Yourcenar ou Maalouf ? La recherche française serait-elle l'une des plus performantes au monde s'il n'y avait pas eu Marie Curie hier et Arthur Avila aujourd'hui ?

Malgré cela, il y a toujours eu des démagogues pour attiser les haines, susciter la peur et désigner des boucs émissaires pour tous les maux de la société. Le mépris, le racisme restent malheureusement présents et les immigrés sont régulièrement accusés d'être des "profiteurs" alors même qu'ils contribuent davantage aux comptes sociaux qu'ils n'en bénéficient.

L'immigration de demain, un atout pour affronter les défis de la mondialisation

La France entend rester un pays d'immigration, signe de son statut de grande puissance attractive. Afin de mieux accueillir et intégrer les personnes immigrées tout en attirant les talents, des mesures nécessaires vont être mises en œuvre :

- la création pour tous les étrangers arrivés légalement d'un véritable parcours d'intégration prenant en compte à la fois leurs besoins et nos valeurs ;
- la création de titres de séjour pluriannuels, première étape vers la carte de résident ou la naturalisation ;

- la reconnaissance envers les vieux immigrés, que l'on appelle les Chibanis, et leur naturalisation. La loi vieillissement ouvrira la naturalisation de plein droit à tous les étrangers âgés de plus de 65 ans qui ont vécu plus de 25 ans en France et avec un enfant français ;
- la création des "passeports talents" afin d'attirer les meilleurs étudiants et chercheurs du monde entier. Ils leur ouvriront un droit au séjour de 4 ans. "Notre croissance future dépend de notre capacité à attirer les talents étrangers" ;
- la réforme du droit d'asile, tradition républicaine. Les délais d'examen des dossiers doivent être ramenés à 9 mois en moyenne, les formalités administratives doivent être simplifiées et l'accès à un hébergement adapté facilité ;
- la laïcité sera célébrée partout le 9 décembre, jour anniversaire de la loi de 1905, et en particulier dans les écoles.

"Les Français ne doivent jamais oublier que la France est le résultat de ces cultures venues d'ailleurs pour écrire l'Histoire de France et contribuer, toujours, à rendre la France plus forte. Apprendre et comprendre l'histoire de l'immigration, c'est comprendre ce qu'est la Nation, ce qu'est être Français. L'oublier, c'est oublier notre Histoire et ce qui fait notre grandeur à l'égard du monde.

Il n'y a aucune ambiguïté possible : la France doit être fière d'être un pays d'immigration. C'est un signe d'ouverture sur le monde ; mais également d'un pouvoir d'attraction qui ne doit jamais faiblir."

Tiré du discours d'inauguration du Musée de l'histoire de l'immigration du 14 décembre 2014

Source : <http://www.elysee.fr/actualites/article/l-histoire-de-l-immigration-en-france-est-notre-histoire-a-tous/>

ANALYSE GLOBALE APPLIQUÉE AU TEXTE

1. Complétez les phrases suivantes :

1. La France est le plus vieux pays d'immigration
 - a. au monde ;
 - b. en Europe
2. L'attitude de François Hollande à l'égard de l'immigration est
 - a. favorable ;
 - b. négative.
3. La proportion d'immigrés en France est stable
 - a. depuis les années 1950 ;
 - b. dès les années 1970.
4. Depuis 10 ans environ, la France accueille la proportion d'immigrés la plus en Europe.
 - a. forte ;
 - b. faible.
5. La vocation de la CNHI est
 - a. de montrer l'histoire de l'immigration et de l'intégration en France ;
 - b. de présenter l'apport des populations immigrées pour la France.
6. Les passeports talents visent à
 - a. attirer des étudiants et des chercheurs en France ;
 - b. permettre aux étudiants et chercheurs français de vivre à l'étranger.

2. Associez les termes suivants à leur définition :

1. Mariage mixte
 2. Diplômé(e)
 3. (droit d') Asile
 4. Bouc émissaire
 5. Titre de séjour
 6. Naturalisation
 7. Carte de résident
 8. Mépris
- a. Immunité en vertu de laquelle une autorité peut offrir l'accès d'un lieu (donner asile) à une personne poursuivie et l'interdire à ses poursuivants.
 - b. Sentiment par lequel on considère qqn comme indigne d'estime, comme moralement condamnable.

- c. Qui a obtenu un acte qui confère et atteste un titre, un grade.
- d. Mariage entre deux personnes de religion, de race ou de nationalité différentes.
- e. Carte permettant à un étranger d'exercer une activité professionnelle.
- f. Carte délivrée par les autorités administratives aux étrangers qui souhaitent résider dans un pays
- g. Concession par décision de l'autorité publique de la nationalité d'un pays donné à une personne qui ne possède pas cette nationalité, si elle le demande et si elle remplit les conditions exigées par la loi.
- h. Personne sur laquelle on fait retomber les torts des autres.

3. Ordonnez les événements suivants du plus ancien au plus récent :

Jean-Marc Ayrault est Premier ministre
 Inauguration de la CNHI par François Hollande
 Ouverture du Musée national de l'Histoire de l'Immigration
 La loi sur la laïcité
 La (IIe) révolution industrielle en France
 Les Trente Glorieuses
 L'arrivée des Européens de l'Est en France
 La 2^{ème} Constitution de la 1^{ère} République

ANALYSE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE AU TEXTE

4. Mettez les expressions suivantes au pluriel :

- 1. un musée national
- 2. une société secrète
- 3. la constitution républicaine
- 4. un droit fondamental
- 5. la loi constitutionnelle
- 6. un pays religieux

5. Identifiez l'infinitif des verbes suivants :

- 1. François Hollande a inauguré le Musée national de l'histoire de l'immigration.
- 2. Les Français doivent en être fiers.
- 3. Les immigrés viennent de pays lointains.
- 4. Il y a toujours eu des démagogues pour attiser les haines.
- 5. La France entend rester un pays d'immigration.
- 6. Notre croissance future dépend de notre capacité à attirer les talents.

APPROFONDISSEMENT DU TEXTE

6. Après avoir lu le texte suivant, remplissez-le avec les verbes proposés :

bat	finit	lancent	devient	met	préfère	revoit
appartient	faut	voit	élimine	fait	ont dû	permet
peine	occupent	veut	permettent	a	divise	

La Cité de l'immigration, le musée que seul Hollande a inauguré

Voulue par Lionel Jospin, ouverte depuis 2007, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, à la Porte dorée de Paris, n'avait jamais été officiellement inaugurée par un chef de l'Etat.

Seulement, ce musée national - qui à et est géré par l'Etat - est ouvert depuis déjà sept ans. Depuis 2007, seuls les ministres de la Culture ont assisté aux vernissages des expositions. Le 30 mars 2009, Xavier Darcos et Eric Besson, ministres de l'Education et de l'Immigration, ont bien tenté d'« inaugurer officiellement » la Médiathèque de la Cité, mais ils quitter les lieux avant le début de la cérémonie face à une manifestation de jeunes sociologues dénonçant l'instrumentalisation des mouvements migratoires par le pouvoir.

Comment expliquer cette situation inédite dans l'histoire récente de la politique culturelle française ? Il remonter non pas aux origines du projet, mais à celles du Musée du Quai-Branly. Jusqu'au début des années 2000, le Palais de la Porte dorée, propriété de l'Etat, logeait le Musée des Arts africains et océaniques. Sous la volonté de Jacques Chirac, les collections de ce musée ont été versées à celle du nouveau Musée des Arts premiers, située sur le Quai Branly. Laissant de fait un espace vide pour un nouveau lieu culturel national.

Plusieurs années de gestation

Lionel Jospin, alors Premier ministre, là une opportunité pour la gauche de mener un projet déjà imaginé sous Mitterrand. En 2001, le locataire de Matignon commande un rapport à l'association *Génériques* sur la création d'un "centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration". Une fois le document rendu, les socialistes le projet de musée avec l'hypothèse d'entrer à l'Elysée en 2002 et, ainsi, de le mener à bien. Mais le 21 avril 2002, Jean-Marie Le Pen Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle et, deux semaines plus tard, Jacques Chirac est réélu.

Jacques Chirac n'est pas hostile au projet et le récupère. Mais à droite, l'idée d'un Musée national de l'immigration ne pas unanimité. Nicolas Sarkozy, encore ministre de l'Intérieur, défend déjà l'idée d'un Musée de l'Histoire de France. Malgré tout, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par être financée et ouvre ses portes début 2007. En pleine présidentielle, alors que Nicolas Sarkozy campagne sur les thèmes d'identité nationale et d'immigration, inaugurer la CNHI semble toutefois délicat. De plus, un projet de loi, qui instaure des tests ADN lors des regroupements familiaux, à l'époque les parlementaires. Pour éviter de faire monter la tension, Jacques Chirac ne se déplace pas pour l'ouverture de la Cité.

Traversée du désert sous Sarkozy

Arrivé au pouvoir, Nicolas Sarkozy le dossier sous le dessous de la pile : non seulement il n'a pas voulu de cette Cité, mais, au-delà du fait que la politique culturelle ne fait partie de ses priorités, il défendre la création d'une Maison de l'Histoire de France - un projet motivé par son conseiller Patrick Buisson qui n'aboutira jamais. Après la manifestation qui a forcé ses ministres Eric Besson et Xavier Darcos à quitter la Cité de l'immigration le 30 mars 2009, Nicolas Sarkozy n'a plus voulu entendre parler de ce musée maudit.

D'autant qu'entre 2007 et 2012, la CNHI d'autres problèmes. D'abord, les thèmes de ses expositions suscitent régulièrement la polémique au sein de la communauté scientifique. Celle sur le foot et l'immigration notamment fait couler beaucoup d'encre... sans amener du public pour autant. Car le vrai problème de la Cité rapidement financier. Les salles sont vides et, au sein du Palais de la Porte dorée, les visiteurs se rendent quasiment exclusivement à l'aquarium, situé dans les sous-sols du bâtiment. Jacques Toubon, l'ancien ministre de la Culture nommé à la tête du Conseil d'orientation de la CNHI, à trouver des financements.

Le renouveau en 2013-2014

En octobre 2010, c'est le coup de grâce. Cornaqué par la CGT, environ 500 sans-papiers les lieux. Jusqu'à 300 dorment sur place, et des banderoles sont déployées sur le fronton du Palais de la Porte dorée. Le gouvernement, qui éviter des images télévisées d'expulsions par des CRS, met quatre mois à régler le problème. Le musée sera même fermé un temps, par décision préfectorale.

Les années suivantes toutefois un retour au calme. Jacques Toubon – nommé défenseur des droits et remplacé par l'historien Benjamin Stora – tire les leçons des polémiques du mandat Sarkozy et, avec la bénédiction du gouvernement Ayrault, il la muséographie de la Cité courant 2013. Les expositions sont désormais recentrées, avec moins de références à l'actualité et

d'engagement politique, et plus d'arts et histoire. Par ailleurs, la récente nomination de Mercedes Erra, présidente exécutive de Havas Worldwide, à la tête du Conseil d'administration un afflux de mécènes non négligeable. C'est, dans cette optique de renaissance, qu'une vraie inauguration, cette fois officielle, a été validée.

Gaël Vaillant - leJDD.fr

Source : <http://www.lejdd.fr/Politique/La-Cite-de-l-immigration-le-musee-que-personne-ne-voulait-inaugurer-707102>